



Septième Réunion Statutaire de la Commission Paix et Sécurité et Vingt-Deuxième Session Ordinaire du Comité Exécutif du FP-CIRGL

Kinshasa, 17 octobre 2020: Le Forum des Parlements des États membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (FP-CIRGL) organise la deuxième partie de la Septième Réunion Statutaire de la Commission «Paix et Sécurité» le 26 octobre 2020 et la première partie de la Vingt-Deuxième Session Ordinaire du Comité Exécutif du FP-CIRGL, le 29 octobre 2020. Ces deux réunions auront lieu par vidéoconférence en raison de la pandémie COVID-19, de 14h00 à 16h00, heure de Kinshasa (GMT + 1) et elles ont été divisées en deux segments en raison de la limite de temps occasionnée par la vidéoconférence.

Le FP-CIRGL est une organisation interparlementaire composée de 12 Parlements nationaux des États membres de la CIRGL à savoir la République d'Angola, la République du Burundi, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République du Kenya, la République du Rwanda, la République du Soudan du Sud, la République du Soudan, la République-Unie de Tanzanie, la République d'Ouganda et la République de Zambie.

L'objectif principal du FP-CIRGL est d'apporter une contribution parlementaire significative à la mise en œuvre du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs.

La deuxième partie de la Réunion de la Commission "Paix et Sécurité" portera sur le rapport de recherche sur «**La gestion des conflits transfrontaliers dans la région des Grands Lacs: voie à suivre**» et l'avant-projet de résolution sur l'arrêt des conflits transfrontaliers et le maintien de la situation sécuritaire dans la Région des Grands Lacs. Au cours des cinq ou six dernières décennies, les zones frontalières de certains États membres de la CIRGL ont été les théâtres de plusieurs conflits, dont certains sont liés à des conflits transfrontaliers et régionaux beaucoup plus grands. C'est dans ce contexte que le FP-CIRGL a identifié ce domaine de discussion pour tenter de contribuer à la gestion et à la résolution des conflits. La première partie de la 7e Réunion Statutaire de la Commission, tenue au début du mois dernier, a porté sur l'impact du Covid-19 sur la paix et la sécurité dans la Région des Grands Lacs.

D'autre part, la première partie de la Vingt-Deuxième Session Ordinaire du Comité Exécutif se concentrera sur le rapport d'activité et financier du FP-CIRGL pour les neuf derniers mois ainsi que sur les effets de Covid-19 sur les opérations du FP-CIRGL.

Le Comité Exécutif est l'organe du FP-CIRGL chargé de coordonner les activités et le fonctionnement de l'organisation.

Communication du FP-CIRGL

Tél. +243896182334/E-mail : press@fpcirgl.org

Suivez-nous sur Twitter : @FPCIRGL/Facebook: fpcirgl/Web: www.fpcirgl.org